

Le port recherche un **opérateur industriel** de réparation navale

Le grand port maritime de Marseille (GPMM) lancera cette semaine un appel à projets pour la mise à disposition des formes de radoub 8 et 9 laissées sans occupation du fait de la liquidation judiciaire de la société Union Naval Marseille. Le GPMM cherche ainsi à reconstituer un pôle d'activités de réparation navale industrielle performant dans le port de Marseille Fos et à choisir un opérateur industriel exclusif.

Seuls des industriels, ou un groupement d'entreprises comprenant un industriel majoritaire, opérant en propre un chantier de réparation navale industrielle important et bénéficiant d'une expérience récente dans le traitement de navires à forte valeur ajoutée (car-ferries, bateaux de croisières ou méthaniers) pourront être candidat.

Le grand port maritime de Marseille s'assurera du développement de l'activité du futur lauréat en exigeant que la société que ce dernier créera pour l'exploitation des installations concernées dispose d'un effectif suffisant en nombre et en qualité ainsi que d'un capital social supérieur à 200 K€.

Le lauréat devra également réaliser un chiffre d'affaires annuel minimum de 15 millions d'euros sur le site et constituer avant la signature de la convention liant le GPMM au lauréat, une garantie bancaire ou hypothécaire.

Le périmètre concerné par cet appel à projets comprend 2 formes de radoub ainsi que des bâtiments de bureaux et d'ateliers. Le GPMM a complété son offre de 2 postes à quai sur la digue du large.

Les projets seront analysés par une commission technique qui privilégiera la crédibilité du projet industriel essentiellement basée sur le niveau d'effectif salarié présent sur le site. Le nom du lauréat de la consultation devrait être connu début 2010.

Pendant le déroulement de la mise en concurrence et dès qu'il aura retrouvé la disposition des formes 8 et 9, le GPMM pourra en proposer l'usage au tarif public à des clients occasionnels qui pourront être soit des sous-traitants de la réparation navale soit des armements en capacité d'assumer la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Principales caractéristiques du cahier des charges et du règlement de la consultation

Activité autorisée : réparation navale industrielle en forme et à flot

Périmètre mis à disposition exclusive : formes 8 et 9 et périmètre immédiat, bâtiments de bureaux et ateliers, terre plein. 2 postes quai de 450 mètres au total sur la Digue du Large.

Durée de la convention : 15 ans